SWIMMING CANADA NATATION



ANNONCE DES ÉLECTIONS 2023

Le comité des candidatures de Natation Canada est à la recherche de candidatures pour le conseil d'administration. L'élection des administrateurs aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle (« **AGA** ») le 20 septembre 2023. Trois (3) sièges sont à pourvoir lors de l'AGA, chacun pour un mandat de trois (3) ans. Les règlements gouvernant les nominations et les élections sont disponibles sur le site web de Natation Canada (https://www.swimming.ca/fr/ressources/conseil-et-gouvernance/assemblee-general-annuelle/).

Natation Canada s'engage à attirer, à développer et à célébrer un conseil d'administration diversifié qui représente notre communauté, Natation Canada favorise donc l'équité et la diversité et encourage les candidats à indiquer dans leur soumission de candidature, s'ils le désirent, s'ils font partie d'un groupe sous-représenté.

Avoir de l'expérience en natation compétitive n'est pas obligatoire, mais représente un atout.

Le conseil d'administration est composé de neuf (9) personnes qui, ensemble, ont des compétences dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Finances
- Gouvernance
- Connaissances et expertise juridiques
- Rédaction et mise en œuvre de politiques
- Gestion des risques
- Planification stratégique/des affaires

À partir de 2023, l'AGA pourvoira l'un des sièges du conseil d'administration par un nageur de compétition retraité. Le critère pour ce siège est : un nageur retraité de l'équipe nationale sénior au cours des huit (8) dernières années à la date de l'élection au conseil d'administration. Si aucun nageur retraité ne se porte candidat, le comité des candidatures peut choisir de combler ce siège par un candidat régulier issu de l'élection générale.

Le conseil se rencontre en personne ou par conférence téléphonique 4 à 5 fois par année. Un ou plusieurs des comités suivants seront attribués aux administrateurs :

- Vérification, finances et gestion du risque
- Politiques de la gouvernance
- Nominations

- Haute performance
- Développement du sport
- Ressources humaines

- Marketing et communications
- Relations externes

Les personnes désirant être élues au conseil d'administration lors de l'AGA doivent soumettre un « Formulaire de candidature – Conseil d'administration » (« **formulaire** ») correctement rempli par courriel à <u>nomination@swimming.ca</u> au plus tard le vendredi 7 juillet 2023. Puisque le comité des





candidatures examinera toutes les candidatures en détail et prévoit passer en entrevue les candidats retenus, nous vous encourageons à soumettre votre formulaire le plus tôt possible.

Sincèrement,

Le comité des candidatures de Natation Canada